

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de formation de base diversifiée

Anglais, langue seconde

QUESTION DE GOÛT – COURS 2

ANG-3102-1

Juin 2015

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Introduction .....   | 2 |
| Contenu de l'évaluation .....                                      | 3 |
| Précisions sur le contenu de l'évaluation .....                    | 4 |
| Les critères d'évaluation .....                                    | 4 |
| La maîtrise des connaissances .....                                | 4 |
| La pondération .....   | 4 |
| Les savoirs .....  | 5 |
| Spécifications des instruments d'évaluation .....                  | 7 |
| L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée..... | 7 |
| La composition de l'épreuve .....                                  | 7 |
| Les outils de collecte de données.....                             | 8 |
| Le matériel autorisé.....  | 8 |
| Les outils de jugement.....  | 8 |
| Le seuil de réussite .....   | 8 |
| La reprise .....   | 8 |

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle (présentes dans les instruments d'évaluation) pourraient être utilisées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

| Renseignements généraux   |   |
|---|---|
| <p><b>Domaines généraux de formation<sup>3</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et bien-être</li> <li>• Environnement et consommation</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Famille de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se renseigner ou renseigner</li> <li>• S'exprimer ou exprimer</li> <li>• Persuader</li> </ul>   | <p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais, langue seconde</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Question de goût</li> </ul>   |
| Éléments essentiels visés par l'évaluation  |   |
| <p><b>Compétences disciplinaires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Interagir oralement en anglais</li> <li>2. Réinvestir sa compréhension des textes</li> </ol>   | <p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances fonctionnelles</li> <li>• Connaissances linguistiques</li> <li>• Connaissances textuelles</li> </ul>   |
| Critères d'évaluation   |   |
| <p><b>Critères d'évaluation de la compétence 1</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Participation adéquate à l'interaction orale en anglais en tout temps</li> <li>1.2. Pertinence du message exprimé</li> <li>1.3. Articulation cohérente du message</li> </ol> <p><b>Critères d'évaluation de la compétence 2</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Démonstration de la compréhension via le processus de réponse</li> <li>2.2. Utilisation pertinente des connaissances dans une tâche de réinvestissement</li> </ol> | <p><b>Maîtrise des connaissances disciplinaires</b></p> <p>La maîtrise des connaissances disciplinaires suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p> |

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

### Précisions sur les critères d'évaluation

|  |   |
|--|---|
| 1.1. Participation adéquate à l'interaction orale en anglais en tout temps       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre une aisance certaine dans son discours.</li> <li>• Participe à l'interaction orale.</li> </ul>   |
| 1.2. Pertinence du message exprimé   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discute logiquement de faits, de sentiments, de réactions, de suggestions ou de conseils.</li> <li>• Pose des questions et répond à des questions.</li> </ul>                                |
| 1.3. Articulation cohérente du message   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des structures appropriées à une production orale.</li> <li>• Utilise un vocabulaire et des expressions appropriées au sujet.</li> <li>• Prononce et énonce correctement.</li> </ul> |
| 2.1. Démonstration de la compréhension via le processus de réponse               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprend et interprète des renseignements concrets.</li> <li>• Fait part de ses sentiments et de ses réactions personnels en établissant des liens avec les textes.</li> </ul>               |
| 2.2. Utilisation pertinente des connaissances dans une tâche de réinvestissement | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisit et utilise des renseignements pertinents.</li> <li>• Adapte la communication au contexte.</li> </ul>   |

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération accordée à l'évaluation des compétences est déterminée conformément au *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1, « Interagir oralement en anglais » : 60 %

Compétence 2, « Réinvestir sa compréhension des textes » : 40 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

## Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés ci-dessous. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

- Connaissances fonctionnelles
  - Se renseigner ou renseigner
    - Trouver des renseignements concrets concernant des événements passés, présents ou futurs et en discuter
    - Comprendre et énoncer des droits, des devoirs et des obligations, s'informer sur ces sujets
  - S'exprimer ou exprimer
    - Se renseigner sur des plans et des intentions en lien avec des activités ou des événements et en décrire
    - S'informer de sentiments et de réactions et en exprimer
    - Comprendre, présenter, accepter et décliner des invitations
    - Comprendre et donner la raison ou les motifs du refus d'une offre ou d'une invitation
    - Comprendre et exprimer des opinions, impressions ou points de vue personnels et réagir à des opinions, impressions ou points de vue
  - Persuader
    - Comprendre et donner des conseils simples
    - Comprendre et proposer des plans, des suggestions ou des propositions à la place des idées et propositions rejetées
- Connaissances linguistiques
  - Grammaire et syntaxe
    - Adjectifs suivis d'un infinitif
    - Adverbes de degré et de temps
    - Auxiliaires modaux : conseil, obligation ou absence d'obligation, permission, interdiction
    - Pronoms démonstratifs
    - Verbes et temps : futur avec *be + going to*, présent progressif pour une action future et mots clés
    - Autres structures linguistiques : suggestions et formes à deux ou à trois syllabes exprimant un accord ou un désaccord
  - Vocabulaire
    - Lié à des sentiments, des réactions, des suggestions et des champs d'intérêt ou à des besoins personnels
    - Liés à un conseil simple
  - Sémantique
    - Antonymes et synonymes
    - Mots apparentés
    - Verbes à particules (inséparables)
  - Phonologie
    - Lettres muettes

- Connaissances textuelles

- Cohérence et cohésion

- Accord : personne, nombre, genre, cas et verbe
    - Organisation des idées : ordre chronologique
    - Structure parallèle : noms, verbes, infinitifs, adjectifs, gérondifs

- Organisation des textes

- Registre de langue
    - Contexte
    - Intention de communication
    - Auditoire

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux sections qui peuvent avoir lieu au cours d'une même séance ou s'étaler sur deux séances, mais dans tous les cas, la section qui porte sur l'interprétation doit précéder celle qui porte sur l'interaction.

Durée totale : 90 minutes

Section 1 : Interprétation

Durée : 60 minutes

Section 2 : Interaction

Durée : 30 minutes (26 minutes allouées à la relecture des notes et 4 minutes environ à l'interaction)

### La composition de l'épreuve

La situation d'évaluation est composée de quelques tâches au cours desquelles l'adulte demande et fournit des renseignements concrets contenus dans des textes et communique des sentiments, des réactions, des suggestions ou des conseils simples.

Deux ou trois textes informatifs sont fournis dans le cadre de chaque épreuve; ils servent d'amorce à l'interaction orale. Les textes écrits contiennent environ 200 mots chacun, selon le contexte.

Au cours de la première section, l'adulte :

- lit les textes fournis;
- dégage le sens des textes à partir des amorces fournies dans le *Cahier de l'adulte*; applique le processus de réponse pour modifier des idées et expliquer les motifs; combine l'information et les idées tirées des textes à ses propres idées, consignées dans les pages de notes du *Cahier de l'adulte* afin de se préparer à la section 2 (l'enseignante ou l'enseignant lui rend les pages de notes au début de la section 2).

Au cours de la deuxième section, l'adulte :

- relit les notes prises dans le *Cahier de l'adulte*;
- interagit individuellement avec l'enseignante ou l'enseignant et, entre autres :
  - échange des renseignements concrets sur des sentiments personnels, des réactions ainsi que des suggestions et des conseils simples;
  - trouve et communique des renseignements pertinents;
  - comprend et présente des plans, suggestions et propositions en lieu et place des idées, propositions et offres rejetées.

Pendant l'interaction, l'adulte peut utiliser les notes consignées dans le *Cahier de l'adulte*.

## Les outils de collecte de données

Évaluation des compétences 1 et 2

- Interaction orale

## Le matériel autorisé

Section 1 : Interprétation

- Dictionnaire anglais\*
- Dictionnaire bilingue\* (anglais ou autre langue)
- Grammaire anglaise publiée\*
- Dictionnaire de synonymes\*

\* Version papier seulement.

Section 2 : Interaction

- Pages de notes\*\* du *Cahier de l'adulte*

\*\* Notes schématiques seulement; pas de phrases.

## Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir oralement en anglais » et « Réinvestir sa compréhension des textes », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>4</sup>. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

Pour faciliter l'évaluation, il est possible d'ajouter une grille d'évaluation orale au *Guide de correction et d'évaluation* si l'équipe qui a conçu l'instrument le juge faisable ou nécessaire.

## Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

## La reprise

Le cas échéant, l'épreuve doit être reprise en entier.

---

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

*Éducation  
et Enseignement  
supérieur*

Québec 